Réf. Farde e-Assemblées : 2437263

N° OJ : 88

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

**Objet :** Asbl "Samen Voor Morgen".- Subside Propreté Publique 2021 : 907,50 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "Samen Voor Morgen" s'engage à assurer la présence d'un foodtruck lors de la Semaine Européenne des déchets 2021, pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 907,50 EUR à l'asbl "Samen Voor Morgen" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Un subside de 907,50 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2021 est octroyé à l'asbl "Samen Voor Morgen" pour assurer la présence d'un foodtruck lors de la Semaine Européenne des déchets 2021.

Annexes :